



3 ruelle des Ajoncs
56250 Treffléan
Tél. fax : 02.97.42.70.53
e-mail : fnepsec@wanadoo.fr
<http://www.fnepsec.com>

« la Fédération une équipe pour l'action »
« faire ce qu'on doit, dire ce qu'on croit »
« la Fédération au service de l'équité »
« seules les idées gagnent »

Premiers "Etats Généraux des Retraités"

le jeudi 12 septembre 2002, de 14h à 18h, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris

De cette rencontre organisée sur l'initiative de la C.F.R. (Confédération Française des Retraités), de l'A.F.E.I ("...Echanges et Initiatives"), de la C.N.P.A. ("...Personnes Agées") et de "Nouveau Monde", sous le ("haut") patronage de la Mairie de Paris, on peut s'autoriser à penser que l'objectif inavoué des organisateurs ait été de mesurer la qualité de réponse de cette tranche de société à une sollicitation majeure, partant de démontrer publiquement un potentiel mobilisateur si ultérieurement nécessaire.

Initialement l'ordre du jour officiel prévoyait une pause à mi-temps des exposés, suivie d'un débat avec la salle, enchaînement jugé d'emblée inexécutable par les responsables, au vu de la trop grande affluence des participants. Donc, bon pour un relais non-stop de type sprint long ("... dur, dur !"), par brèves interventions (15 à 20 mn chacune) de conférenciers assurément maîtres de leur sujet, mais contraints à une diction précipitée ("très dure, la prise de notes !... comme on le constatera çà et là"), le tout magistralement minuté sur les quatre heures prévues ("dures, dures, surtout vers la fin, les belles chaises dorées du magnifique salon des cariatides" pour un rachis et un pelvis retraités...).

Accueil, présentation, remerciements d'usage par Denis CLAIR, Président à la fois du C.N.P.A. et de "Nouveau Monde", courtois mais ferme modérateur (ou plutôt accélérateur...) de séance, et c'est parti au pas de charge...

- 1) **Danièle Hoffman-Rispail**, députée de Paris, Adjointe au Maire de Paris *chargée des personnes âgées*, définit par ces trois principes d'action les grandes lignes des actions menées à ce niveau en leur faveur: protéger la **dignité** de la personne, privilégier les solutions les plus favorables à son **autonomie**, et les mieux garantes de sa **liberté de choix de vie**.

L'humanisation des résidences d'accueil porte sur la généralisation des chambres individuelles, le souci de constituer des lieux ouverts sur l'extérieur, l'amélioration du service rendu. Sont également organisés des comités de représentants des résidents et de leurs familles, pour les prises de décisions les concernant.

Soulignons également une volonté de lutte contre la maltraitance, notamment avec l'antenne "alma-écoute". ainsi qu'une assistance à la gestion du patrimoine.

L'option préférentielle est de privilégier le maintien à domicile, donc l'amélioration de l'aide à ce domicile, tant dans son aspect matériel que dans sa dimension psychologique d'accompagnement des familles et des professionnels, soit une aide aux "aidants", au delà de la formation technique des auxiliaires de vie et de l'investissement des bénévoles.

Effort de reconnaissance et de valorisation de la citoyenneté active, 40% du bénévolat étant assuré par des retraités; donc incitation à rejoindre les comités divers, accès à la culture dans le cadre plus général de l'offre faite à l'ensemble des parisiens, notamment par l'Université Permanente de Paris, tout cela demeure indissociable d'un souci de **mixité générationnelle**, neutralisant ainsi le risque du "ghetto de solitude des personnes âgées".

- 2) Le **Professeur Emile Beaulieu**, du Collège de France, présente "*la santé des personnes âgées à Paris*", mais élargit vite le propos.

Ici comme ailleurs, se pose le problème crucial de cet allongement de la longévité, qui n'exclue tout de même pas de "bien vivre quand même !" L'espérance de vie des femmes atteint de nos jours 85 ans, et l'on estime que la moitié des filles naissant actuellement devraient pouvoir fêter leurs 100 ans, phénomène démographique jamais vu dans l'histoire de l'humanité.

Une nécessité absolue de recherche médicale appropriée s'impose. La santé de la personne âgée dépend de ses conditions de vie, de la prévention et du soin apportés aux maladies, dont celles plus particulièrement liées à l'âge. Il n'existe aucune évidence de "gérontogène" (gène spécifique du vieillissement), mais un ensemble

complexe de conditions génératrices ou favorisantes, dues à l'**environnement** social, climatique, nutritionnel... Une bonne hygiène alimentaire, jointe à une activité physique régulière, avec proscription absolue du tabac, sont encore les meilleurs garants du "bien vieillir". Malgré les catastrophes de l'Histoire, l'humanité gagne (sans doute irréversiblement) en longévité. Ainsi, cancer et maladie d'Alzheimer devraient en toute probabilité être maîtrisés dans les 5 prochaines années.

Mais chacun continue à vieillir "à sa façon", et cette individualisation du processus dépend essentiellement des deux intermédiaires entre l'intérieur et l'extérieur, entre la "carcasse" et son environnement, que sont le système nerveux et les hormones. Sur ce point notre vision actuelle est franchement optimiste : les craintes de dégradations irréversibles, du cerveau en particulier (mémoire, volonté, automatismes...), s'estompent devant les plus récentes découvertes :

- un **renouvellement cellulaire nerveux** s'avère possible, déjà expérimenté chez l'animal, par restitution de cellules souches restées embryonnaires, rendant possible une restauration de fonctions cérébrales.

- la mesure de la mémoire spatiale a permis la mise en évidence d'une hormone labyrinthe, efficacement restituable à l'organisme par un apport d'origine extérieure, pour en suppléer les défaillances de production.

Un "**Institut de la Longévité**" a été créé, soit un système de coordination des recherches poursuivies dans ces trois domaines fondamentaux : les maladies de dégénérescence encore insuffisamment traitées (en particulier vision, audition, mémoire, équilibre), l'étude critique de la bonne adéquation de la médication prescrite aux personnes âgées (en usage régulier et prolongé notamment : les seniors consomment 70% de la vente pharmaceutique, dont moins de 3% a été testé relativement à cet usage), l'utilisation de l'informatique pour diagnostics précoces à partir de signaux électroniques émis à domicile (télé-surveillance médicale). La Recherche s'avère à l'usage moins coûteuse que le prix réel du non-traitement de ces problèmes, d'où l'utilité publique de prévenir ou guérir la maladie, et de tendre vers un vieillissement mieux équilibré et réussi.

3) Le très médiatique **Professeur Christian Cabrol** enchaîne avec le même optimisme sur la "*révolution dans la cardiologie des seniors*", soit plus de 50 % des consultants pour pathologies cardio-vasculaires. Il en distingue, pour cette tranche d'âge plus particulièrement encore, trois grands domaines.

Les maladies d'**encrassement/rétrécissement** des vaisseaux relèvent de thérapeutiques très différentes selon leurs localisations. Les gros vaisseaux du cœur, menacés par l'angine de poitrine, sont soignés par pontages (déviation du flux sanguin), soit une lutte contre des effets aux causes encore mal connues. Pas de pontage sur les artères du cerveau, carotides en particulier, mais traitement par action directe sur le vaisseau atteint. Enfin le réseau des plus petits vaisseaux périphériques, ceux des membres inférieurs notamment, devant le risque de gangrène, peut être dilaté par sonde jusqu'au niveau de ses plus fines ramifications.

Les troubles du **rythme** sont à peu près inséparables de l'avancée en âge, qu'il s'agisse du pouls lent permanent ou de ralentissements ponctuels, générateurs de syncopes, de pouls trop rapide, ou encore de pouls irrégulier, d'arythmie cardiaque, par suite d'interférences parasites ou d'anomalies de circuits dans l'innervation. L'essentiel de ces ennuis trouve une réponse satisfaisante dans la pose d'un stimulateur cardiaque, ou "pace-maker".

Avec la fatigue du muscle cardiaque, ou "**myopathie** propre du cœur", peut survenir l'insuffisance cardiaque. Les médications actuelles donnent de bons résultats sur la chimie du cœur. En fin de compte, le recours à la greffe d'un cœur artificiel reste une ressource de plus en plus couramment utilisée. Alors que 40 ans constituaient naguère un seuil limite pour la chirurgie cardiaque, avec les phénomènes de rejet dont on se souvient, maintenant l'accès aux prothèses et autres interventions reste ouvert jusque 90 ans !

Mais ne pas être malade, c'est mieux et parfaitement possible. Comment ? D'abord supprimer absolument le tabac (*bis*), ensuite manger modérément et de façon équilibrée (graisses et sucres), surveiller et prévenir le diabète et l'hypertension, éviter la pression, l'énerverment, le stress, enfin "se bouger", rechercher la "bonne fatigue" d'activités modérées telles que marche ou natation, pour développer le réseau vasculaire secondaire, la circulation collatérale.

4) **Denis Champvert**, Président de l'Association des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour personnes âgées, lui-même Directeur des maisons de retraite, foyers-logements, hôpitaux, et services de soins intensifs pour la Ville de Paris, évoque les *récents changements juridico-économiques*.

La réforme de la loi de 1975 s'accompagne de la création de l'**A.P.A.**, qui s'avère une réussite à domicile, mais pas en établissements d'accueil qui ne reçoivent qu'une dotation quatre fois plus faible. La réforme de la tarification fait naître des inquiétudes relatives à l'utilisation des crédits, en raison de la complexification des procédures. Y aura-t-il diminution de la facture des familles ? Un doute subsiste. Disposer de moindres moyens qu'ailleurs, et perçus avec un temps de retard, crée un décalage par rapport à ce qui se fait au profit des handicapés.

En raison de ce manque de moyens, l'image des maisons se dégrade dans l'opinion, et les pouvoirs publics rechignent d'autant à concéder des moyens nouveaux, soit un processus de cercle vicieux. De surcroît on se méfie du grand âge, par peur de regarder la mort, peur de ce vieillissement qui évoque la mort, et les lieux d'accueil en pâtissent. L'aide adaptée aux personnes âgées doit-elle privilégier les services à domicile ? Le Danemark a récemment dû renoncer à poursuivre une expérience dans ce sens, pourtant prometteuse. Il faudrait doubler sinon tripler le personnel indispensable. Et de plus si l'isolement à domicile offre la sécurisation du cadre familial, il empêche la socialisation et en crée les conditions de rupture.

Quelle issue ? Il faudrait que les établissements deviennent de vrais domiciles, adaptés, des structures ouvertes, des logements individuels de type studio (la surface minimum légale en France est exigée "supérieure à 18 m²", mais fixée à 40 m² en Scandinavie...). Un tel habitat, permettant le maintien dans un mobilier personnel, assorti de détails tels que boîtes aux lettres privatisées, avec toute liberté d'entrée et de sortie, respecterait mieux la citoyenneté de la personne. L'idéal serait un lieu incitant à s'y retirer volontairement, mais sans renoncement, et suffisamment tôt pour que le ré-enracinement soit encore possible, avec la conviction de pouvoir y continuer à vivre, à la mesure de ses aspirations et possibilités, même handicapé et diminué. Les associations et syndicats de retraités ont un rôle à jouer dans ce sens.

5) **Jean Carlier**, ancien journaliste à R.T.L., actuellement retraité, se fait le chantre des "*Retraités garants du Patrimoine Ecologique*"

La première structure associative inspirée par le souci de préservation de l'environnement apparaît dès 1858, soit antérieurement à l'influence de Rousseau sur la sensibilisation à la Nature, l'un des thèmes majeurs du 18^e siècle. Or nous en sommes à quelques 3.000 sociétés regroupant environ 600.000 adhérents ; l'exemple type en est la fameuse "Hulotte", pionnière de la découverte de la faune sauvage de nos régions par ses textes et ses illustrations.

Avec le concours de bénévoles, majoritairement en âge de la retraite, s'est tissé un réseau particulièrement dense de communication sur tout ce qui touche à notre environnement naturel, en liaison avec les mouvements scolaires de même objectif, pour "compenser les lacunes des programmes scolaires sur ce thème" (J. Carlier dixit...). L'action sur le terrain prend les formes les plus diverses : ateliers, chantiers de nettoyage de site, de protection ou d'entretien, notamment dans le domaine de la randonnée pédestre, pour le plus grand intérêt du tourisme local.

Le souci d'efficacité, notamment sur le long terme, implique une réflexion et une recherche, bref l'accès à une **Culture**, et la familiarisation avec ses outils spécifiques (livres et autres documents). N'oublions pas en conclusion que J.-Y. Cousteau, J. Dumont ou Th. Monod, vedettes mondiales incontestées de la protection de la Nature, ont conquis leur renommée respective sous le statut social de retraités.

6) **Paul Andrieu**, volubile et combatif Président de la C.F.R, mais parlant au nom de la C.N.R, monte à l'abordage de "*l'avenir des retraites*". Exposé dense et polémique, un peu pointu à suivre et prendre en notes sans une solide connaissance de la question et du vocabulaire ad hoc (*...ici, constat de lacunes personnelles !*)

N.B. Les thèses défendues par le tribun ne font pas l'unanimité absolue, à en juger d'une véhémence protestation féminine dans l'assemblée. La courtoise fermeté du modérateur coupant court immédiatement à toute dérive dialectique, le grand public méconnaîtra la teneur exacte de la divergence d'analyse.

Loch Ness de l'économie politique, la réforme du régime des retraites revient régulièrement au premier plan de l'actualité, mythe évanescent et vaporeux, en l'absence traditionnelle de toute émergence de décision concrète. La **politique de la C.F.R.** donne toute priorité aux pensions minimales :

- aucune pension de "minimum vieillesse" ne devrait être inférieure à 75 % du S.M.I.C., ni aucune pension de réversion inférieure à 60%.
- les plafonds de cumul en matière de reversions aux survivant(e)s présentent des injustices...

(N.B. argumentation et pourcentages annoncés mal enregistrés)

La C.F.R. est délibérément pour la répartition contre la capitalisation, par refus de la versatilité des placements individuels. Elle s'élève contre toute forme de capitalisme qui affaiblirait la répartition, mais cette dernière ne peut aboutir qu'au chaos sans la solidarité d'un grand collectif. L'épargne salariale demeure une initiative intéressante, elle mérite dans son principe une plus large extension, dommage qu'elle ne soit actuellement soumise à prélèvement qu'à partir d'une rétribution de 15.000 F

Les fonds de pension doivent être dénoncés dans leur mode même de fonctionnement, ils constituent une dette croissante envers les salariés. C'est une véritable bombe à retardement qui sommeille au sein des multinationales.

Les **propositions** de la C.F.R. visent essentiellement à rétablir la confiance des actifs dans le principe de la répartition, en toute crédibilité et lisibilité :

- pas d'opposition entre service public et privé
- évolution parallèle des pensions et des salaires
- arriver au plein emploi, soit ne pas dépasser un volant maximum de 4.5 % de chômeurs
- suppression de la préretraite
- amélioration du taux d'activité des 54 à 60 ans
- modification de la politique salariale
- fixation du taux de remplacement des travailleurs partant en retraite
- (?)... *sûrement intéressant mais pas pris en note, sans doute occulté par ce qui suit...*
- prise en compte de la pénibilité des tâches et des conséquences sur l'aptitude au travail.

Mais quel mode de **financement** adopter, sachant que le statu quo nous mène inéluctablement au déficit à partir de 2015 ? Aux yeux de la C.F.R. ce n'est pas une fatalité, il existe des éléments de solution, une "poly thérapie" :

- redéploiement des marges (?) familiales
 - prolongation de la C.R.D.S.
 - élargissement de l'assiette aux revenus provenant du travail, par prélèvement sur le capital (?) et l'ensemble des ressources, toutes les rémunérations devant être prises en compte.
 - déplaçonnement de la part patronale des "cotisations vieillesse"
 - réduction du déficit budgétaire
 - constitution d'un fond de réserve, doté de ressources pérennes, fait pour venir en aide, sorte de retraite complémentaire (?).
 - suppression des exonérations
- (N.B. Ici, évocation des "régimes complémentaires",... mais baisse brutale de mon régime d'assimilation...).

L'orateur insiste également pour qu'il soit mis fin au monopole archaïque des confédérations en matière de représentations des retraités, comme d'ailleurs des actifs.

7) **Maggy Bouhin**, Déléguée Générale des Aînés Ruraux, évoque la "*Vie des retraités en monde rural*".

L'objectif essentiel de ces personnes est de vivre le plus longtemps possible là où elles ont toujours vécu, ou bien sont y revenues à cette fin. Tant pour les valides que pour les malades, cette situation est nettement plus génératrice de difficultés de toutes sortes qu'en milieu urbain, même à échelle plus modeste que les exemples parisiens précités.

Les équipements d'intérêt public nécessaires, tels que les commerces et moyens de transport, sont en pratique rendus impossibles par la désertification de certains endroits. La "survie" est rendue possible par le maintien d'un réseau de commerçants, facteur d'animation et d'emploi local, par l'usage d'un véhicule personnel, absolument indispensable, et par la régulation de la solidarité dans l'économie locale grâce aux assurances mutualistes. D'où la nécessité, pour ces populations, d'une relation avec les pouvoirs publics et les associations locales (et de ces deux types d'instances entre elles). On dénombre 10.000 clubs ruraux, forts de quelques 800.000 adhérents.

Le retraité rural se définit donc par son obstination à "conduire quand même", et sa passion pour son club, au sein duquel il trouve une vie associative ouverte vers l'extérieur, administrée démocratiquement, et rencontre les jeunes sur la base d'une convivialité inter génération. Ainsi acteur de Culture, en partenariat avec les collectivités locales, il contribue à la sauvegarde et à la mise en valeur de l'histoire locale ou des différents composants du patrimoine, et participe à une véritable "exception culturelle". En dehors de l'animation des communes, ces clubs savent aussi se mobiliser en partenariat de la Recherche Médicale, à l'occasion des grandes collectes nationales.

Mais pour les malades et dépendants ? Se pose effectivement la question de logements adaptés, et de réseaux de solidarité. Notons la mise en place de "Présence Verte", réseau de télé sécurité en milieu rural. Les M.A.P.A.D. constituent une réponse assez satisfaisante ; l'A.P.A. s'avère être un progrès au profit des personnes dépendantes, mais la question de son financement suscite encore des interrogations.

8) **Albert Morin**, membre de la C.F.R., mais parlant au nom de l'U.F.R., élargit le champ de réflexion (et de perplexité...) : "*les retraités et l'Europe*".

"A chaque Etat incombe la charge des systèmes de retraite en vigueur sur son territoire, et leur financement", ainsi s'énonce le "principe de subsidiarité" actuellement en vigueur et pour une durée indéterminée. Mais avec la libre circulation des travailleurs, qui va comptabiliser les points ? Rien n'est actuellement défini. Le principe de non-discrimination Hommes/Femmes dans la législation du travail, notamment en matière de rémunération s'avère n'être bien souvent qu'un vœu pieux, aux conséquences cruciales en fin de carrière.

Devant ce besoin d'harmonisation, il importe donc que se mette en place une législation européenne, assez forte pour l'emporter sur les dissonances des législations nationales, et capable de dépasser les incohérences actuelles. Ainsi notre système français de financement des retraites repose sur trois "piliers" :

- 1) la part obligatoire incontournable de répartition,
- 2) les complémentaires professionnelles obligatoires, basées sur la capitalisation, avec concurrence possible entre plusieurs organismes de type obligatoire,
- 3) les complémentaires facultatives, également basées sur la capitalisation.

Si nous classons en 1er pilier les Caisses A.R.R.C.O. et A.G.I.R.C., elles sont reprises en 2ème pilier par la Cour Européenne de Justice, au même titre du reste que notre régime des fonctionnaires !

Le système par répartition ne peut coexister avec une concurrence. Or les systèmes scandinaves et anglo-saxons, très influents dans la discussion en cours, comportent traditionnellement une très forte part de capitalisation. Quelque soit le taux de cotisation exigé, le système par capitalisation conserve sa part d'aléatoire : on sait ce qu'on paie, sans aucune certitude quant à ce qu'on percevra en contrepartie. Une sécurité juridique est nécessaire : on ne peut admettre de mesure rétroactive, on ne doit pas toucher aux statuts antérieurs des personnes.

Une réforme est nécessaire, mais ne peut se concevoir que progressive, étalée sur 10 ans. Ce qui toutefois exclut d'embaucher sur la base de systèmes "mineurs" (?) et périmés. Il existe actuellement un vide juridique de la retraite, dans son statut comme dans sa définition. La constitution d'une Europe sociale impose de le combler,

entre autres chantiers. La C.F.R. y contribue, en lien avec ses partenaires européens, et notamment avec les Allemands, nos interlocuteurs idéologiquement les plus proches.

9) en conclusion de ce premier volet d'interventions, **Lucien Neuwirth**, des Clubs "Nouveau Monde", aborde la question d'une éventuelle *"existence d'un humanisme spécifique de la Retraite ?"*

Réponse négative catégorique : la notion même d'humanisme ne peut se dissocier par tranches d'âges comme par catégories d'individus. Toute personne peut et doit avoir sa place pleine et entière dans la Société, se voir respectée dans ses différences et l'affirmation de ses droits, en particulier sa liberté d'effectuer des choix jusqu'au terme de sa vie.

Indéniablement, les mutations démographiques en cours génèrent un changement des comportements. Un regard nouveau est posé sur les réalités sociales, conduisant à rechercher un nouvel équilibre dans les relations intergénérationnelles. En témoignent : l'évolution des réglementations administratives, le réajustement des échelles d'indemnisation, et d'une manière générale la plus grande attention portée à toutes les sortes de "blessés de la vie". Le souci des structures vitales s'en trouve renforcé.

Le sentiment humaniste contemporain privilégie fortement la "liberté de choix, pour chacun, de sa propre vie". Et si les occasions ne manquent pas de déplorer des manifestations de l'indifférence à l'autre, cela n'en est pas moins ressenti et dénoncé comme "une autre forme de barbarie". Dans un tel contexte, une place est à la fois possible et nécessaire pour les seniors, qui se revendiquent "valeur marchante" plutôt que "valeur marchande".

Sans d'interruption de séance, enchaînement sur le 2^{ème} volet :

"La vieillesse vue par les grands systèmes de pensée"

10) **Monseigneur Guiberteau**, ancien Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, expose le *"point de vue du Catholicisme face à la vieillesse"*, précisant bien : *"et non face aux retraités"*, mais reconnaissant au passage que le fonctionnement actuel de l'Eglise en France repose sur leur bénévolat pour les 4/5 de son activité.

L'Eglise Catholique considère le temps de la vieillesse comme temps de **maturation** de l'être humain, temps de **mémoire**, même quand cette dernière fait parfois défaut. Malgré la disparition de souvenirs, c'est le temps de la **relecture** du présent et de l'avenir à la lumière du passé, en une vision positive de la vie, jusqu'au bout. Une vision positive peut être opposée au désenchantement face aux réalités du vieillissement, en se référant aux grandes figures bibliques : Abraham, Moïse, Zacharie, Siméon... vieillards gardiens d'une mémoire et témoins de la sagesse acquise par l'expérience.

Car c'est un temps de découverte de potentialités insoupçonnées, notamment d'une mémoire paradoxalement plus forte parce que plus sûre dans son inévitable tri sélectif. A ce temps de mémoire correspond aussi un temps de **parole essentielle**, pour interpréter et guider les idéaux, temps de clarifier les valeurs humaines, temps d'éprouver plus justement l'interdépendance des générations : chacune apporte aux autres et en reçoit un enrichissement indispensable. C'est le temps de la **moisson** de ce qu'on a vécu, souffert, semé, le temps retrouvé pour réapprendre à vivre en opérant les ruptures nécessaires, le moment de la **synthèse** personnelle en résolution finale.

La marginalisation, l'inactivité, le manque de rapports humains sont une catastrophe pour l'individu, mais ne rejailit-elle pas également sur toute la société ? Il est difficile de vieillir et de consentir à vieillir, d'affronter et supporter la solitude physique et morale, la perte de ses propres repères dans l'évolution des modes et des mœurs, la passivité organique d'un corps qui ne répond plus comme avant.

Vieillir est le temps du **consentement**, à la solitude en particulier, non pas solitude passive, mais solitude active de la liberté intérieure, solitude positive qui permet de trouver le silence, de garder les yeux ouverts sur l'essentiel. "Ne pas écouter sa vieillesse" nous recommande une centenaire. Affronter et subir les passivités, les agacements de l'être devant la dépendance, les impossibilités de se renouveler, cela permet la préparation à la transformation par la mort en un autre être. En définitive, il est plus facile de se haïr que de s'aimer humblement soi-même. La grâce c'est de s'oublier, de consentir à n'être que soi-même, sous le regard d'un Dieu qui nous redresse, et non qui nous écrase.

11) Apportant du Judaïsme un point de vue pétillant d'humour et de finesse, le jeune **Rabbin Korsia** se défendra de s'opposer en quoi que ce soit aux propos précédents, dont il souligne la richesse en références communes.

La vision judaïque de la vieillesse est assurément très proche de ce qui vient d'être exposé. Quelques minimes différences peuvent être relevées, nuances de sensibilité plutôt qu'oppositions idéologiques. Ainsi pourquoi se poser cette question "maintenant" (*à l'âge qui est celui de la majorité de l'assemblée*) alors que "la vie est un tout" ?

De tradition biblique, honorer les vieillards est garant d'une vieillesse personnelle heureuse et prolongée : "ne porte pas atteinte à l'honneur des Anciens, car un jour tu seras un Ancien...". Mais il existe aussi dans le judaïsme un lien très fort entre les générations, incitant à honorer quiconque est plus âgé que soi, même de très peu, en particulier au sein des grandes fratries où les aînés ont en charge leurs cadets. Est "Ancien" celui qui a acquis la sagesse, l'expérience, la connaissance de la Thora ; les Anciens sont le livre vivant complémentaire de la Thora, car il est impossible d'avancer en schizophrène du passé. S'il faut lier vieillesse et retraite, l'utilité (sociale) n'est

pas dans l'action mais dans le témoignage de conduite, dans le reflet de soi-même renvoyé aux autres. L'urgent masque l'essentiel et l'important.

Le vieillard tend à oublier bon nombre de contraintes de la vie, mais s'il reste en contact avec la réalité, il conserve son importance dans l'accompagnement et le conseil des jeunes, car "il n'y rien de nouveau sous le soleil". Le malade qui "a des projets" demeure un bien portant, même aux portes de la mort. La construction de la société gagnerait à s'inspirer de ces priorités, que préconisait dit-on un vieux rabbin à l'implantation d'une communauté juive : d'abord construire une école, puis une maison pour les anciens, enfin une synagogue "s'il reste de l'argent...".

Après l'inévitable "histoire juive" attendue et réclamée par l'assistance, l'accolade fraternelle entre le rabbin et l'imam qui lui succède constitue un temps fort émotionnel, car ce n'est manifestement pas un geste de pure forme.

12) Même souci de reconnaître la part commune, de référence biblique, dans les témoignages précédents chez **Monsieur Sahrid**, Professeur à l'Université de Montréal, mais aussi Directeur de l'Institut Franco-Musulman.

Le porte-parole de l'Islam arabe nous honore d'un somptueux salut en langue coranique. "Salam" donc sur nous, c'est à dire "paix", comme "shalom", au sens profond du mot "Islam" dans l'esprit des "musulmans", fiers de cette appellation reçue d'Abraham en personne, soit : "recherche de paix" et non "soumission", comme on l'écrit trop souvent.

Le terme de "vieillesse" n'existe pas en langue arabe, ou du moins ne s'applique qu'aux seuls objets. Être avancé en âge, c'est être devenu "sage", ou "tombé dans l'incapacité physique de...". L'insistance sur les différences d'âge n'est pas un élément culturel dans les sociétés musulmanes, où prévaut un invariant dans la recherche de la paix à tout âge.

On se souvient de la fameuse énigme du Sphinx à Oedipe, concernant cet étrange animal nanti de 4 pattes le matin, 2 le midi et 3 le soir. Si la pensée islamique s'amuse à y reconnaître également une vision imagée de l'homme, son exégèse diffère radicalement de l'acceptation grecque. A 4 pattes reste l'homme non encore sorti de l'animalité, s'il se lève sur 2 pattes c'est pour le coït ou la domination orgueilleuse, mais ce n'est que sur 3 pattes qu'il accède à la plénitude d'humanité, ayant trouvé l'appui de la sagesse. Toute la symbolique du bâton se retrouve dans celui de Moïse, arme décisive pour combattre et vaincre l'illusion pharaonique. "Prendre son bâton de pèlerin" exprime bien cette symbolique de l'accession au savoir et du combat contre l'illusion.

L'Islam rejette avec horreur le concept anglo-saxon (américain) du "qualis", ou quotient d'appréciation de la "soignabilité" des patients, qui aboutit en fait à une exclusion de l'accès aux soins à partir de 70 ans. Les sociétés islamiques sont confrontées à une incompréhension totale, en Europe, du souci des enfants de garder ou recueillir leurs parents âgés auprès d'eux. Malgré leur citoyenneté française et leur insertion réussie (niveau cadres supérieures ou équivalent), il leur est impossible de les faire venir de l'étranger à leur foyer, ou bien ils redoutent un risque d'expulsion de ces vieux parents, même nés en France (mais n'ayant pas fait le choix de la nationalité française), par crainte des autorités qu'ils ne bénéficient de l'A.P.A.

Les parents sont l'irremplaçable mémoire. Immédiatement après le premier commandement de l'Islam, portant sur l'obéissance à Dieu, vient celui du respect des parents et de la reconnaissance à leur égard. "Le paradis est sous les pieds de la mère". La mère est celle qui protège son enfant du mauvais oeil et qui l'enseigne, elle est le vecteur fondamental de la transmission des cultures. En terre d'Islam, "personne âgée" désigne le sujet de plus de 50 ans, celui dont les cheveux ont blanchi, en âge de reprendre la prière de demande de Zacharie à Dieu : "fais moi acquérir la sagesse et le désir de la transmettre".

13) Le Protestantisme (Eglise Réformée de France) est représenté par le **Pasteur Laurent Gagnebin**, Directeur de l'hebdomadaire protestant "Réforme", en un discours très à l'unisson du Père Guiberteau, mais d'une tonalité où transparait l'austérité calviniste.

"Mes bonheurs se refusent à moi, ce n'est pas moi qui m'en détache". Le moment est venu de dire "jamais plus". Il s'agit de reconnaître nos limites, et dans le même temps l'infini de la Grâce. Chaque minute est à la fois une minute de plus, mais aussi de moins ; cela nous marque dès le début de notre vie, mais prend désormais de plus en plus d'importance. La brièveté des jours donne un prix à chaque instant, et chaque instant peut être privilégié. La vie est un don prêté, qu'il faut savoir restituer le moment venu.

L'occultation et l'éloignement de la mort sont un fait de société de plus en plus rencontré en occident. A ce refus de voir la mort en face est associé le rejet du vieillissement. D'où l'expansion des techniques retardatrices, telles que la chirurgie esthétique, et tous les comportements que recouvre le terme général de "jeunisme". Or il ne faut pas se leurrer, la vieillesse n'est pas l'âge d'or, ce n'est pas un état idyllique.

"...Ici le rameur enlève les avirons, et amarre dans les roseaux une barque qui n'est que prêtée..."

14) L'Agnosticisme s'exprime par **Jean Boussimecq**, sociologue et membre de l'Union Rationaliste, manifestement habitué au dialogue ouvert et respectueux avec les différentes sensibilités religieuses.

S'exprimant ici à titre personnel, le non-croyant donne son plein accord avec la sagesse exprimée par les témoignages des croyants. Il ne peut non plus éluder cette évidence que la vieillesse mène inéluctablement à la mort, mais face à cet "au-delà" contenu dans la Révélation religieuse et approché par le mysticisme, il se borne à

reconnaître : "**je ne sais pas**", puisque sa raison reste muette, dépourvue de toute connaissance naturelle sur ce point.

Il dit la fascination qu'exerce sur lui l'évocation des quelques 30.000 siècles de présence humaine sur la Terre, à raison de 4 à 5 générations par siècle, se poussant l'une après l'autre en une évolution irrépressible, dont les deux outils principaux, mémoire et imagination, ne peuvent être que réalité distincte du corps. Du reste le Rationalisme admet l'étroite imbrication du psychisme et du somatique, mais récuse la notion "d'âme" en tant que concept métaphysique (interrogation et/ou réponse d'ordre philosophique) et non donnée scientifique.

La somme de l'expérience humaine est la résultante de la sagesse précieuse contenue dans toutes les opinions, affirme l'Universalisme. Tout au long des 5 000 ans qui nous séparent de la civilisation sumérienne, soit la plus ancienne dont nous ayons trouvé trace déchiffrable, bien des sagesse diverses se sont développées : celles des trois grandes religions monothéistes du Livre, ici représentées, mais aussi sagesse orientale du Bouddhisme, sagesse égyptienne ou grecque, collectifs d'évolution auxquels s'ajoutent les apports individuels des grandes figures de l'humanité telles qu'un Socrate, un Mozart, ou un Einstein épris de justice et de paix. En dépit des dérives et régressions, on ne peut qu'être fier d'appartenir à cette espèce humaine, et d'être un maillon d'une immense chaîne de connaissances et de sagesse diverses.

La vieillesse est un moment de réflexion qui peut nous marquer, nous affirmer. Comment toutefois ne pas redouter les risques de déraison, de perte de lucidité et de conscience dont elle nous menace ? Il faut préparer la disparition, épargner aux survivants tous les désagréments qu'il est en notre pouvoir de leur éviter, relatifs à cette échéance. Il faut également laisser un témoignage à ceux qui resteront, prendre la peine de finir et parachever les travaux entrepris en contribution à l'avancée du savoir ou à la préservation de la mémoire collective. L'attitude du sage est le stoïcisme d'un Sénèque : vivre en harmonie avec soi-même, ses semblables et son environnement naturel, éviter ou combattre ce qui pourrait troubler cette harmonie, ne pas se révolter contre la Nature.

15) Synthèse de réflexions et conclusion par **Jean-Louis Mandinaud**, représentant la C.F.R. co-organisatrice.

Ces Etats Généraux, tels qu'ils ont été voulus et se sont déroulés en cet après-midi, sont un événement créateur et "recréateur". A l'image des Etats Généraux de 1789, ils manifestent l'émergence impatiente d'un Tiers Etat, lassé de sa dépendance du bon vouloir, sinon du bon plaisir, d'une nouvelle "noblesse" : le régalien pouvoir politico-syndical, étroitement associé à un néocléralisme administratif et juridique.

En dehors de la défense de ses intérêts propres et immédiats, ce Tiers Etat porte également la responsabilité de ne pas laisser aux plus jeunes une situation devenue inextricable, faute d'avoir poussé à mettre en oeuvre les moyens appropriés en temps opportun. L'utilité sociale des retraités doit-elle se limiter au seul modeste rôle de consommateurs... ?

Promesse est solennellement faite de reconduire cette manifestation au cours de l'an prochain, décentralisée sur plusieurs implantations régionales, et sous une forme plus appropriée au nécessaire dialogue démocratique.

En revenant de la revue d'effectifs avant mobilisation générale, que retenir de plus de notre tout premier "rendez-vous citoyen" ? Nous n'y manquerons assurément pas de chefs, eux-mêmes fort bien équipés en casquettes, à tel point qu'on ne sait jamais très bien derrière quelle sorte de panache blanc on chevauche, ni au nom de qui se fait la prise de parole. Sans revenir au strict cloisonnement étanche, jadis règle de survie impérative de la Résistance, cet imbroglio d'appartenances et de représentations ferait souhaiter l'émergence d'une personnalité à forte envergure fédératrice, d'un nouveau Jean Moulin. Mais surtout l'imminence d'une levée de rideau (et de boucliers), et sans doute vaudrait-il mieux, pour nous et plus encore pour ceux qui nous suivent, y être acteur (fût-ce au modeste titre de la "figuration intelligente") que simple spectateur.

Paul GÉNEAU